

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 5 octobre 2024

Clubs présents ou représentés :

Clubs associatifs :

CESMA (02330004), Pagure (02330019), ASA (02330022), ASCEA CESTA (02330022), SAM Mérignac (02330042), USCRD (02330050), SACSO(02330053), CAM (02330062), ASAP (02330090), US Bouscat (02330092), CHUS Plongée (02330099), Cazaux Potamotoque (02330136), CP Arcachonnais (02330155), CSM Eysines (02330162), Plongée Passion (02330164), Narval (02330173), STAB (02330183), Loubine Andernos (02330187), Plongée Club Homard (02330214), AB2C (02330223), Tom Plouf (02330247), Hockey Sub (02330267), Manta Plongée (02330284), Tek Tonique (02330295), Sub Langon (02330301), Océana plongée (02330308).

SCA :

Océana (0233001C)

Soit 86 voix sur 107

Le quorum est atteint.

ACCUEIL

Frédéric BERNARD déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2024.

Il remercie les participants présents.

Il annonce les personnalités invitées :

- M. Sébastien ALLEGRE, Président du CSNA
- M. Frédéric BAQUE, Directeur de la BFH
- M. Benoît MONDIET, notre expert-comptable, empêché, est excusé.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2023 est adopté à l'unanimité des votants.

INTERVENTION DE FREDERIC BAQUE

Frédéric BERNARD donne sans attendre la parole à Frédéric BAQUE, lequel doit rejoindre le pays basque cette après-midi.

Frédéric BAQUE est le nouveau Directeur de la Base Fédérale d'Hendaye depuis le 2 septembre.

Il compte faire rayonner la BFH et espère pouvoir bientôt vous y souhaiter – « bienvenue chez vous ».

Une équipe de permanents permet d'accueillir tout le monde dans les meilleures conditions.

Il souhaite aux participants une excellente AG, en attendant le plaisir de les recevoir à la Base Fédérale.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

- Principaux dossiers de l'année :

Arrêté Préfecture Maritime pour Lège - Cap-Ferret :

Cet arrêté porte sur des restrictions concernant la plongée sur les sites de Lège – Cap-Ferret.

Cet arrêté a été pris à la suite de comportements limite de quelques clubs (bateaux mal positionnés, défaut de balisage).

- Site de la Vigne :

Le dossier avance et les positions de principe des différents intervenants nous sont a priori favorables. Reste à passer au stade de la réalisation et du financement.

Une zone d'immersion et de sortie serait balisée (2 bouées en mer et 2 repères à la côte). La zone est définie sur la carte (avec points GPS). Le fournisseur des bouées est trouvé. Concernant la mise en place du balisage en mars et son enlèvement en octobre, il devra être effectué, pour des raisons de coût, en même temps que la mise en place et le retrait des corps morts.

- Sites de l'Herbe, les Américains :

Nous conservons le droit de plonger.

- Sites de Pirailan, Petit Picquey, Grand Picquey :

Pas de demande de dérogation en cours.

- Site d'Hortense :

Non concerné.

L'avenant modifiant l'arrêté ne sera pas signé et publié avant plusieurs mois. Il faudra auparavant que toutes les dispositions pratiques concernant le balisage (y compris le montage financier concernant la répartition des charges) soient adoptées et que la mise en place soit effective.

C'est un gros dossier qui demande beaucoup d'énergie (montage de dossiers, réunions avec nos différents partenaires, échanges de mails...)

AG Fédérale à Bordeaux :

Cette AG marque les 75 ans de la FFESSM.

Fred BERNARD remercie d'une part l'équipe resserrée qui a travaillé un an durant dans une longue phase de préparation, ainsi que les nombreux bénévoles qui ont œuvré pendant trois jours pour mettre en place, animer et désinstaller.

Il regrette cependant qu'il n'y ait pas eu plus de clubs de Gironde et plus de clubs de la région à être présents.

La tenue d'une AG nationale près de chez soi ne se présente pas souvent et il est dommage de ne pas profiter de l'occasion.

Sébastien ALLEGRE pense qu'il faudrait réfléchir à un changement de format lors de ces AG fédérales pour attirer plus de participants.

Au bilan final, cette AG s'est déroulée de manière fluide, sans anicroche aucune.

- Développement de nos activités :

Aide aux clubs :

- Aide matérielle : grilles, flammes, matériel spécifique (ex : mallette TIV, parcours PSP).
- Aide humaine : disponibilité des encadrants des commissions. Animations dans les clubs.
- Aide administrative : référent dossier ANS.

Le Codep souhaite améliorer sa proactivité dans les aides administratives et organisationnelles.

Représentation de la Fédération :

- Participation aux événements JO 2024.

Représentation de nos activités :

- Salon Nautique d'Arcachon :
 - o Tenue d'un stand CODEP : ouverture aux activités de compétition, biologie (thème la laisse de mer).
 - o Entouré par baptêmes en piscine par Club de Plongée Arcachonnais et stand CSNA.
 - o Merci pour le prêt de matériel aux clubs Alasca ; Coqs Rouges ; Hockey Pessac et Commission PSP ; Commission Apnée.
 - o L'an prochain le salon se déroulera sur 4 jours, du 18 au 21 avril. Il y aura besoin de bénévoles pour tenir le stand. D'autre part les organisateurs souhaitent une animation supplémentaire (dans le port ou dans un 2^{ème} bassin) type nage PMT, apnée ou hydrospeed. La piscine sur semi-remorque du Codep 29 est déjà retenue.

Point de vigilance :

La conjoncture est très difficile pour le département de la Gironde. Ainsi Cap 33 n'a pas fait l'objet de défraiement de la part du conseil départemental (certaines municipalités ont pris ces frais à leur charge) et la manifestation d'Hostens a été annulée.

- Evolution du nombre de licenciés :

En 2023 – 2024, la Gironde compte 3670 licenciés.

Après la chute à 2647 licenciés en 2020 -2021, nous avons retrouvé les niveaux d'avant Covid (3620 licenciés en 2018 – 2019).

De même le nombre de brevets délivrés en Gironde (hors N4, E3 et E4) a atteint son plus haut niveau.

- Actions locales :

Chantiers en sciences participatives :

- Protocole de zostères marines avec PNBA
- Protocole de zonage des herbiers avec PNBA
- Recensement des plongeurs : mise en place de QR codes (avec le concours du PMBA) sur les principaux sites, à scanner pour alimenter nos statistiques (recensement des plongées) et donner au Codep des éléments concrets utilisés dans les constitutions de dossiers à destination de nos partenaires institutionnels. Pour les réfractaires au QR code, un lien internet est disponible.
 - o A ce jour en 2024, 5418 plongeurs recensés pour 286 sorties de plongée.
 - o Principaux sites : Hortense ; le chariot ; lac de Cazaux ; St Yves.
- Balisage du site de la Vigne

- Point sur les subventions :

Conseil Départemental :

4.200 € accordés pour 8.000 € sollicités.

Refusé : CDVA2 (fonctionnement et actions innovantes)

Annulé : Cap 33 et Sport Nature

ANS :

2 items ont été pris en compte :

- J2 Actions d'éducation à l'environnement (1.000 € attribués pour 1.550 sollicités)
- F2 Améliorer la connaissance fédérale = formation (3.500 € attribués pour 3.550 sollicités)

3 items nous ont été refusés sans nous faire connaître la raison de ce refus :

- B3 Organiser un challenge départemental des jeunes
- J3 Intégrer les instances de gestion des littoraux
- B1 Regroupement et stages pour les moins de 35 ans et féminines

Ces trois items entraient dans les critères d'attribution de subvention. Aucune explication n'a été donnée sur les raisons du refus.

- Le réalisé et l'avenir :

Bilan de l'olympiade :

Des efforts pour améliorer la communication ont été faits :

Parc Descartes – Bât A – 6 avenue Descartes – 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Téléphone : 05 56 96 67 52 - plongee-gironde.org

Journal Officiel du 27 juin 1979

- Animation mensuelle par visioconférence : le format semble inadapté car au bout de 3 séances il n'y avait plus de participants.
- Animation type « Frise du Climat » : notre proposition n'a pas rencontré son public.

Les buts principaux étaient les suivants :

- Rajeunir le public.
- Augmenter notre présence territoriale (nous commençons à être connus et reconnus).
- Améliorer notre assistance aux clubs.
- Réduire les charges financières (à ce jour pratiquement tout ce qui pouvait être épuré l'a été).
- Organiser l'AG fédérale à Bordeaux.

Olympiade à venir :

Il nous faut rechercher un Chargé de Communication qui s'attellera au problème de la communication vers les clubs qui nous pose de réelles difficultés. La communication vers les institutionnels peut sans doute s'améliorer.

Quant à la communication vers le grand public via les médias (presse, TV...), elle reste une terra incognita.

La prochaine équipe devra avoir à cœur de :

- Augmenter le lobbying vers les institutionnels.
- Reconduire le Championnat départemental NAP.
- Mettre sur pied des Championnats Départementaux en NEV et apnée.
- Diversifier les formations dans les différentes activités.
- Mieux accompagner les petites structures (dossiers ANS, encadrants, piscine...).
- Aborder la question des locaux du Codep. Répondant largement à nos besoins mais demandant un effort financier important.

Question d'Hervé HENRY mettant en avant les problèmes de piscine dans l'agglomération bordelaise : il ne peut y avoir de réponse satisfaisante. Ces problèmes sont récurrents et les rénovations en cours entraînent la fermeture des piscines concernées durant plusieurs années.

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité des votants.

RAPPORT FINANCIER

En l'absence excusée de notre expert-comptable, M. MONDIET, Frédéric BERNARD commente le power point de présentation pour effectuer l'analyse de notre activité

- Ressources :

Ressources associatives :

Elles regroupent concours public, subventions et cotisation des adhérents.

Elles représentent **16.330 €** vs 13.940 € en 2022 – 2023 (+ 17,1 %)

Activités de production / prestation :

Elles se montent à **50.328 €** vs 41.859 € en 2022 – 2023 (+20,2 %)

Total des ressources :

Elles se montent à **66.658 €**

- Charges :

Charges externes :

Elles se montent à **50.944 €**

Dont, en premier poste Location des locaux : 17.127 €

- Résultat de l'exercice :

Résultat financier : 2.569 €

Résultat courant : 5.236 €

Résultat de l'exercice : 5.236 €

- Conclusion :

Au-delà de l'équilibre des comptes, il y a lieu de souligner l'absence d'endettement de l'association.

Question : sommes-nous dans l'obligation de recourir à un cabinet d'expertise comptable ?

Réponse : le Codep est en dessous du seuil à partir duquel un expert-comptable est obligatoire. Cependant faire appel à un cabinet comptable permet de présenter des résultats fiables et vérifiés par un professionnel.

Pour aller jusqu'au bout de la question, notre Trésorière Générale, Justine BRUN DESPAGNE, serait à même, au prix d'un gros surcroît de travail, de tenir la comptabilité et de présenter les résultats.

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des votants.
L'affectation du résultat (5.236 €) sera apportée au bilan, à l'unanimité des votants**

BUDGET PREVISIONNEL

Justine BRUN DESPAGNE, notre Trésorière générale, présente le budget prévisionnel 2024-2025.

Le budget prévisionnel a été établi en se basant sur les réalisés de la saison écoulée, en neutralisant les mouvements (recettes et dépenses) liés à l'organisation par le Codep de l'AG de la Fédération à Bordeaux.

Recettes : les rentrées constatées la saison passée au global atteindre le même niveau en 2024 – 2025. Il est raisonnable de prévoir une poursuite de la baisse des subventions (Conseil Départemental et ANS), baisse qui serait compensée par une augmentation du nombre de formations.

Les principaux postes seront :

○ Formations et compétitions	26.000 €
○ Ristourne sur licences, ventes diverses	12.500 €
○ Subventions diverses	8.700 €
Pour un total des recettes à	51.500 €

Dépenses : elles devraient se maintenir au même niveau que celles de la saison passée.

Les principaux postes seront :

○ Location des locaux	19.500 €
○ Honoraires et formations	14.500 €
Pour un total des dépenses à	51.500 €

En synthèse :

- Regain de nos activités de formation
- Utilisation de nos locaux à 35 % du temps
- Nous sommes arrivés à la limite des réductions des charges
- Alerte sur les baisses de subventions prévisibles

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des votants

ELECTIONS

Fred BERNARD présente les membres du BSOE (Bureau de Surveillance des Opérations Electorales).

Il s'agit de Virginie POTIER, Astrid SCHIRVE et Jean BAQUIE.

Le BSOE, dont les membres sont nommés par le Président du Codep, contrôle toutes les étapes des élections, depuis la validation des candidatures déposées, en passant par la vérification des votants (représentants de clubs de Gironde à jour de leur cotisation Codep), puis le dépôt des bulletins, jusqu'au dépouillement et à l'annonce finale des résultats.

Fred BERNARD présente les différents candidats au Comité Directeur, au nombre de 11 pour 11 places à pourvoir.

Le représentant des SCA au Comité Directeur a déjà été élu par ses pairs. Il s'agit de Jean-Louis BECK.

Le dépôt des bulletins commencé à l'ouverture de l'AG est clôturé, tous les porteurs de voix ayant voté.

Parc Descartes – Bât A – 6 avenue Descartes – 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Téléphone : 05 56 96 67 52 - plongee-gironde.org

Journal Officiel du 27 juin 1979

Jean BAQUIE, porte-parole du BSOE, donne les résultats.

Sont élus au Comité Directeur :

BAQUIE Dominique ; BARTOLLUCI Jean-Marc ; BERNARD Frédéric ; BONNEFOY Christine ; BRUN DESPAGNE Justine ; COUILLAUD Alain ; DEMANGE Michel ; DUMORTIER Catherine ; FAYOUX Anne ; MENARD Daniel ; POCERO José + BECK Jean-Louis (représentant des SCA).

Tous les candidats ont été élus par 86 voix pour et 0 voix contre.

Ils se réuniront pour élire la personne qui sera proposée à l'approbation de l'Assemblée Générale pour assurer la présidence du Comité Départemental pour l'olympiade à venir

Conseil des Sages :

Les nouveaux statuts et RI du Codep adoptés lors de l'AG extraordinaire 2023 créent un Conseil des Sages, en conformité avec les statuts et RI fédéraux.

Ce Conseil des sages peut être consulté par le Comité Directeur et a vocation à assurer transitoirement, en cas d'empêchement du Comité Directeur, la gestion des affaires courantes du Codep.

Les membres présentés par le Comité Directeur sont :

- HENRY Hervé
- LABBE Bernard
- MENARD Françoise.

Les membres proposés au Conseil des Sages sont approuvés à l'unanimité des votants.

Conseil des Juges :

Le Conseil des Juges a pour rôle de gérer leur propre discipline sportive et de mettre en cohérence les différentes pratiques

Les membres présentés par le Comité Directeur sur proposition de leur Commission sont :

- | | |
|-----------------------|---|
| - Jean David FARRE | Commission Départementale Apnée |
| - Philippe BOISRIVAUD | Commission Départementale Plongée Sportive en Piscine |
| - Patrick RAGOT | Commission Départementale Photo - Vidéo |

Les membres proposés au Conseil des Juges sont approuvés à l'unanimité des votants.

LE MOT DU PRESIDENT DU CSNA

Fred BERNARD donne la parole à Sébastien ALLEGRE, Président du Comité Régional.

Les premières paroles sont pour féliciter le Codep 33 pour l'organisation de l'AG Fédérale à Bordeaux, qui fut une réussite.

Des dates concernant la Gironde :

- Week-ends du 17 au 19 et du 24 au 25 janvier 2025 : stage initial MF 1 à Talence.
- Du 19 au 23 avril 2025 : stage initial MF2 à Talence.
- 23 mars 2025 : examen de théorie N4 déconcentré.

Les prix du stage initial MF1 sera abaissé.

23 novembre 2024 après-midi : AG des Commissions Régionales.

24 novembre 2024 de 9 h à 13 h : AG du CSNA.

Compte tenu de ce format, il n'y aura pas de repas payant, mais un pot de l'amitié sur inscription.

Concernant les formations de cadres dans les différentes disciplines, il est envisagé une prise en charge d'une partie des frais techniques. Chacun devra prendre contact avec sa propre Commission Régionale.

En 2025 sera organisé à Limoges un Championnat de France en piscine multi-activités.

Pour rappel l'AG fédérale aura lieu les 6 et 7 décembre 2024 à Juan-les-Pins.

Enfin la première AG de la CMAS en France devrait se dérouler à Bordeaux sous l'égide de la FFEFFM, du CSNA, avec participation du Codep 33.

LES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

Commission Nage en Eau Vive :

Raphaël IGLESIA présente le rapport de la NEV.

Bilan 2023-2024 :

- Pas de formation mise en œuvre.
- 100 km de la Garonne organisée par le CPA (le Codep a participé pour les trophées).
- 6 compétitions nationales.
- 3 titres de champion de France de Corentin LATOUCHE (dans 3 disciplines différentes).
- 2 nageurs sélectionnés en équipe nationale

Projets 2024 – 2025 :

- Organisation d'une session d'initiateurs et/ou animateurs.
- Participation aux 7 compétitions nationales
- Relance des clubs et personnes intéressées par la NEV.

Projets olympiade 2024 – 2028 :

- Développer l'offre de formation.
- Proposer des actions transverses avec d'autres commissions (NEV en découverte).

Bureau de la Commission NEV pour l'olympiade 2024 - 2028 :

- Président : Raphaël IGLESIAS
- Vice-président : Christian BOUSQUET

La composition du Bureau de la NEV est approuvée à l'unanimité des votants

Commission Nage Avec Palmes :

Marie-France MEUNIER-CASTAGNEYROL présente le rapport de la NAP.

Bilan 2023 – 2024 :

- Remerciements aux entraîneurs et aux juges.
- Remerciement aux clubs supports.
- Formation d'un MEF1 et de 5 juges régionaux.
- Concernant le but principal, l'ouverture vers les jeunes, 13 nouveaux jeunes sont venus à la NAP. C'est un début, malgré le frein apporté par les horaires tardifs en soirée des entraînements.
- Bons résultats des nageurs de Gironde aux Championnats du Monde à Carry-le-Rouet

Prévision pour 2024 -2025 :

- Compétitions :
 - o Piscine Canetons Pessac le 17 novembre 2024.
 - o Piscine Gallin Bordeaux le 8 décembre 2024.
 - o Aqua Stadium Mérignac le 29 janvier 2025.
 - o Piscine Cestas le 23 mars 2025.

Projets prochaine olympiade :

- Motiver les clubs à réserver une ligne d'eau pour la NAP.
- Recherche de visibilité de l'activité NAP.
- Promotion de la discipline auprès des jeunes (action auprès des mairies pour obtenir des horaires moins tardifs).

Bureau de la Commission NEV pour l'olympiade 2024 - 2028 :

- Présidente : Marie-France MEUNIER-CASTAGNEYROL
- Vice-présidente : Mélanie REQUIN

La composition du Bureau de la NAP est approuvée à l'unanimité des votants

Commission Plongée Sportive en Piscine :

Benjamin PEREZ présente le rapport de la PSP.

Bilan 2023 – 2024 :

- Merci aux clubs qui proposent de la PSP en Gironde
- Il est recensé environ 45 « PSPeurs » en Gironde

Projets 2024 – 2025 :

- Création d'interclubs.
- Promotion de l'activité.
- Formation d'arbitres.

Bureau de la Commission PSP pour l'olympiade 2024 - 2028 :

- Président : Benjamin PEREZ
- Vice-président : Philippe BOISRIVEAUD
- Vice-président : Vincent BALAINE

La composition du Bureau de la PSP est approuvée à l'unanimité des votants

Commission Archéologie subaquatique :

En l'absence excusée de Pierre RADAJEWSKI, Pierre CARPIO présente le rapport de l'Archéologie subaquatique.

Bilan 2023 – 2024 :

- Merci aux bénévoles, à la mairie de Castillon-la-Bataille, à la DRACM, au CSNA et à la Commission Nationale pour leur soutien.
- 10 personnes issus de la Nouvelle-Aquitaine formés à l'archéologie subaquatique en Gironde.
- 40 baptêmes Archéo.
- 1 formateur MFH1, PES 1, RIFAP.
- Stage départemental archéo.

Projets prochaine olympiade :

- Développer les formations.
- Renouveler la manifestation pour les journées du patrimoine.
- Augmenter la pratique de la discipline.
- Poursuivre les fouilles de Castillon-la-Bataille.
- Accompagner les fouilles à Sanguinet.
- Former PSE1 et N1 archéo.
- Obtenir les subventions nécessaires.

Bureau de la Commission Archéologie subaquatique pour l'olympiade 2024 - 2028 :

- Président : Pierre RADAJEWSKI
- Vice-président : Pierre CARPIO

La composition du Bureau de l'Archéologie subaquatique est approuvée à l'unanimité des votants

Commission Hockey subaquatique :

En l'absence excusée de Philippe BARRAST, Philippe DUMERCQ présente le rapport du Hockey Subaquatique.

Seul club de Gironde à pratiquer le hockey subaquatique, Hockey Sub Pessac compte 120 adhérents. Il obtient d'excellents résultats, que ce soit au niveau régional ou au niveau national.

4 jeunes du club sont partis au Championnat du Monde à Kuala Lumpur. Le Codep a apporté une aide financière à ces compétiteurs.

Globalement, le niveau français progresse.

Bureau de la Commission Hockey subaquatique pour l'olympiade 2024 - 2028 :

- Président : Emmanuel BARRAST

La composition du Bureau du Hockey subaquatique est approuvée à l'unanimité des votants

Commission Apnée :

Emmanuel CECCO présente le rapport de l'apnée.

Bilan olympiade écoulée :

- En 4 ans : formation de 42 IE et 14 moniteurs au niveau de la région.
- 3 formations en eau libre.
- 8 fosses
- Non réalisés : formation RIFAA, carrière de Saint Lin, ateliers avec champions, interclub, yoga.

Projets prochaine olympiade :

- Développer la pratique de la compétition.
- Stages initiaux d'initiateurs (déjà programmé).

Bureau de la Commission Hockey subaquatique pour l'olympiade 2024 - 2028 :

- Président : Emmanuel CECCO
- Vice-président : Valérie CHAZEAU

La composition du Bureau de l'Apnée est approuvée à l'unanimité des votants

Commission Technique :

Stéphane SCHWARTZ présente le rapport de la Technique.

Bilan dernière olympiade :

Tableau chiffré pour objectiver l'évolution des activités sur les quatre dernières années. Il faut prendre en compte que la première année de l'olympiade s'est déroulée sous le signe de la Covid.

Le nombre de participants a augmenté

Le nombre de formations a augmenté

Les formations d'initiateur ont connu un grand succès.

L'examen blanc initiateur voit son succès limité par l'usure du bénévolat, en particulier des 2^{èmes} degrés.

Cette usure des 2^{èmes} degrés est inquiétante pour les examens initiateurs et N4 théorie dissociée car il doit y avoir parité dans le jury entre les E3 et les E4.

Projets pour l'olympiade 2024 – 2028 :

Stéphane SCHWARTZ annonce ne pas se représenter au Bureau de la Commission Technique.

Les formations classiques seront maintenues.

Pour tenir le rythme des demandes, il faudra résoudre le problème de la raréfaction des formateurs actifs. Il faut bien constater que ce sont surtout les mêmes qui, année après année, font tourner la boutique. Une action visant à démarcher et motiver les N3 et N4 les plus récemment formés sera à initier.

Concernant le secourisme, la mise en avant de l'ANTEOR sera une évolution à prévoir.

Parc Descartes – Bât A – 6 avenue Descartes – 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Téléphone : 05 56 96 67 52 - plongee-gironde.org

Journal Officiel du 27 juin 1979

Stéphane SCHWARTZ n'a pas réussi à mettre en place un logiciel permettant la mise en contact facile par internet des stagiaires recherchant un E4 avec les E4 disposant encore de place pour les stagiaires. Ce logiciel prenant en compte le critère géographique en est resté au stade du cahier des charges. Aucun informaticien ne l'a développé.

Les TIV :

Jean-Marc BARTOLLUCI recense en Gironde 283 TIV actifs pour 341 brevetés.

Pour 2025 il y a plus d'inscrits à la formation TIV que ce que nous avons la possibilité d'accueillir. Dans un premier temps nous allons remettre en fonction la limitation à 2 candidats par club à chaque session. (Certains clubs ont inscrit jusqu'à 6 candidats TIV dans une session). Dans un deuxième temps nous allons rechercher un créneau pour organiser une session supplémentaire.

Une formation de formateurs de TIV est organisée par la CTN à Bordeaux. Elle se déroulera en mars / avril 2025.

Bureau de la Commission Technique pour l'olympiade 2024 - 2028 :

- Président : Marc IRVINE
- Vice-président : Pierre CARPIO
- Vice-présidente : Sophie MASSOU

La composition du Bureau de la Technique est approuvée à l'unanimité des votants

Commission Environnement et Biologie :

Anne FAYOUX présente le rapport de la Commission Environnement et Biologie.

En déclaration liminaire, elle demande aux Présidents de Clubs de bien vouloir transmettre à leurs licenciés les informations circularisées par la Bio.

Bilan 2023 – 2024 :

- Stages diplômants :
 - o PB1 : 8 brevets en octobre 2023.
 - o PB1 : 19 brevets en septembre 2024.
 - o PB1 : annulation du stage printemps 2024.
- Stage découverte :
 - o Bio plaisir : 5 participants
- Visite d'estran : 5 sorties (Cap-Ferret ; Grand Croho ; île d'Oléron)
- Soirées :
 - o 2 soirées d'animation en club
 - o 1 soirée au Codep
 - o 1 soirée d'information sur la « compétence expérimentale ».
- Exposition :
 - o Salon Nautique d'Arcachon
- Sciences participatives :
 - o Recensement hippocampes en janvier
 - o Recensement des herbiers de zostères
- Scolaires :
 - o Séance bio suite à ramassage des déchets.

Projets 2024 – 2025 :

- Formation diplômante :
 - o PB2 : 8 inscrits
 - o PB1 : au printemps 2025
 - o Formation de FB1 ?
- Soirée :
 - o Présentation Cromis 11 février 2025
- Sciences participatives :
 - o Collaboration avec Océan'Obs

Rappel :

La compétence environnementale est obligatoire dans toutes les formations de plongeur.

Bureau de la Commission Environnement Biologie pour l'olympiade 2024 - 2028 :

- Présidente : Anne FAYOUX
- Vice-président : Olivier BOROT
- Vice-présidente : Monique LAFFARGE
- Secrétaire : Catherine STAEDEL

La composition du Bureau de l'Environnement Biologie est approuvée à l'unanimité des votants

Commission Photo Vidéo :

En l'absence excusée de Catherine RAGOT, Fred BERNARD présente le devenir de la Commission Photo Vidéo.

Catherine RAGOT, après une mandature de bons et loyaux services pour laquelle elle reçoit nos remerciements, ne souhaite pas se présenter au nouveau Bureau de la Commission.

Aucun volontaire ne s'est manifesté pour reprendre le flambeau.

Faute de Bureau, la Commission Photo Vidéo est donc mise en sommeil.

Bilan saison 2023 – 2024 :

- Formations :
 - o Photo en piscine
 - o Logiciel Literoom
- Compétition :
 - o Trophée Photo Vidéo du Bassin d'Arcachon

Olympiade 2024 - 2028 :

Malgré la mise en sommeil de la Commission Photo-Vidéo, le Comité Directeur souhaite voir perdurer certaines réalisations de cette Commission dont il supervisera l'organisation.

- Compétition Photo Vidéo :

Le Codep abandonnera la maîtrise du Trophée photo du Bassin d'Arcachon au profit du Club de Plongée Arcachonnais, mais il restera présent dans l'organisation.

Patrick SERVIAN sera le Chargé de Mission.

Rugby Subaquatique :

Cette discipline, née en Gironde, n'est pas reconnue par la FFESSM.

Un court film de présentation est projeté.

ELECTION DU PRESIDENT DU CODEP

Les personnes élues au nouveau Comité Directeur vont se réunir pour élire un Président qui sera soumis à l'approbation de l'AG.

Le temps de cette réunion, l'AG du Codep est suspendue.

Le nouveau Comité Directeur propose Frédéric BERNARD à la Présidence du Codep pour l'olympiade 2024- 2028.

L'élection de Frédéric BERNARD à la présidence du Codep est approuvée à l'unanimité des votants

Le nouveau Président présente son Bureau :

- Président : Frédéric BERNARD
- Vice-présidente : Anne FAYOUX
- Vice-président : José POCERO
- Secrétaire Général : Daniel MENARD
- Secrétaire adjointe : Dominique BAQUIE
- Trésorière Générale : Justine BRUN DESPAGNE
- Trésorier adjoint : Michel DEMANGE

Les autres postes seront répartis lors de la prochaine réunion de Comité Directeur.

Parc Descartes – Bât A – 6 avenue Descartes – 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Téléphone : 05 56 96 67 52 - plongee-gironde.org

Journal Officiel du 27 juin 1979

REMISE DE RECOMPENSES

La cérémonie de remise de médailles se déroule avec la participation de Sébastien ALLEGRE, Président du CSNA.

- **Médaille Régionale de Bronze :**
 - o Justine BRUN DESPAGNE
 - o Michel CORNU
 - o Gaëlle LALONDE
 - o Corentin LATOUCHE
- **Médaille Régionale d'Argent :**
 - o Emmanuel CECCO
 - o Alain DEBOS
 - o Catherine DUMORTIER
 - o Thierry LATOUCHE
 - o Daniel ROY
- **Médaille Fédérale de Bronze :**
 - o Olivier BORROT
 - o Nicole ETCHEBARNE
 - o Emilie SACRISTE
 - o Laurent VANCAYZEELE
- **Médaille Fédérale d'Argent :**
 - o Dominique BAQUIE
 - o José POCERO
- **Remerciement spécial à Hervé HENRY :**

Membre du Comité Directeur depuis la création du Codep 33 en 1979, Hervé HENRY n'a pas souhaité renouveler sa candidature.

En remerciement de ses 45 ans de bénévolat au service du Codep et de ses nombreuses années aux postes de Président adjoint et Vice-président, il lui est remis un trophée spécial du Codep.

En cadeau de départ il reçoit une demi-coque de pinasse en mémoire de ses nombreuses plongées dans le Bassin d'Arcachon, lui qui a plongé dans le monde entier.

Frédéric BERNARD déclare levée l'AG ordinaire 2024 du CODEP Gironde.

Il invite les participants à partager le pot de l'amitié.

Daniel MENARD
Secrétaire de Séance

Frédéric BERNARD
Président